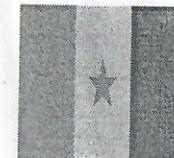




République du Sénégal

Un peuple – Un but – Une foi

1156

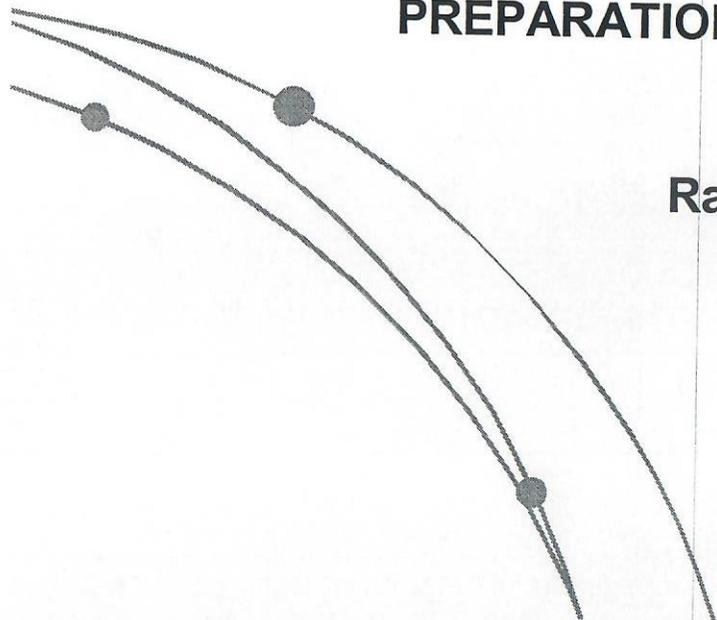


**INTEGRER LA PROTECTION SOCIALE DANS LA
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT
HELSINKY JUIN 2004**

**PRÉPARATION DE LA STRATÉGIE DE PROTECTION
SOCIALE AU SÉNÉGAL**

Rapport du groupe de travail

Délégation du Sénégal



Leçons apprises

- La SPS et le DSRP doivent aller de pair
- DSRP opportunité pour la mise en œuvre efficace de la SPS :
 - ciblage des interventions et des bénéficiaires ,
 - mobilisation de ressources additionnelles ,
 - articulation au dispositif de suivi,
 - dialogue social sur les politiques, les priorités et mobilisation nationale *
- La nécessité d'avoir une bonne budgétisation de la SPS notamment l'allocation des ressources qui ciblent les groupes visés par la SPS
- Engagements sur les indicateurs notamment sociaux et financiers nécessaires
- Importance de l'engagement politique des gouvernements qui doit se traduire dans le budget national

Leçons apprises (suite)

- Nécessité d'avoir un leadership national fort, des institutions fortes, un cadre de dialogue ouvert sur le multi partenariat (état, partenaires sociaux, secteurs privés, partenaires au développement), la participation des groupes sociaux concernés pour assurer un transfert efficace de ressources et une protection sociale durable.
- Faisabilité des programmes d'incitation pour la maintien à l'école, l'enregistrement des naissances etc.
- Les limites des systèmes traditionnels de solidarité notamment en période de crise et de chocs exogènes
- Dimension qualitative et des impacts à prendre en compte dans l'évaluation des programmes de protection sociale

Prochaines étapes du plan d'action

Synthèse programme

PROTECTION DES GROUPES VULNERABLES				
<p>Global : Améliorer la capacité des groupes vulnérables à accéder des services sociaux et économiques et les protéger contre les risques qui peuvent réduire leur bien-être</p> <p>Augmenter l'accès aux instruments de gestion des risques et au système de protection sociale notamment aux ruraux, personnes âgées, handicapés, sans emploi et femmes au foyer.</p>				
Objectifs clés	2004	2005	2006	Résultats de moyen terme/Indicateurs
<p>A. Définir une stratégie permettant d'accroître l'accès des groupes vulnérables aux instruments de gestion des risques et aux programmes de protection sociale</p>	<p>Restitution du plan d'action</p> <p>Mettre en place par arrêté un comité national de pilotage pour l'élaboration de la Stratégie nationale de protection sociale</p> <p>Elaborer une Stratégie nationale de protection sociale qui vise les groupes ciblés dans le DRSP,</p>	<p>Adopter la Stratégie par le gouvernement et les partenaires</p> <p>Elaborer les premiers Programmes prioritaires définis dans la stratégie</p> <p>Harmoniser les priorités définies dans la Stratégie avec les POS/POR en 2005.</p>	<p>Poursuivre la mise en œuvre des projets et programme de gestion des risques et de protection sociale</p> <p>Mettre en place un mécanisme de surveillance et d'alerte pour la protection des groupes vulnérables</p>	<p>Résultats :</p> <p>L'Extension et la diversification des instruments de protection sociale.</p> <p>La capacité de réponse aux chocs et risques est amélioré pour les groupes vulnérables</p> <p>la stratégie de protection sociale est incluse dans le processus de révision du DSRP</p> <p>Un cadre de concertation et de suivi entre les acteurs mis en place et opérationnel</p>

Prochaines étapes du plan d'action (suite)

Synthèse programme

Objectifs clés	2004–	2005	2006	Résultats de moyen terme/Indicateurs
B. Améliorer l'identification, le suivi et l'évaluation des actions visant la protection des groupes vulnérables.	Actualiser le profil des groupes vulnérables sur la base de l'enquête des ménages ESAM II et diffuser les résultats. Elaborer un répertoire des méthodes de ciblage et de suivi pour évaluer la situation des groupes vulnérables au cours du temps et leur vulnérabilité à des chocs exogènes	Inclure des indicateurs de vulnérabilité dans le suivi du DSRP Former les principaux partenaires dans la pratique des méthodes de ciblage et de suivi des groupes vulnérables et initier programmes pilotes. Produire un rapport annuel consolidé la prise en charge des groupes vulnérables dans les projets et programmes du DSRP	Action continue Action continue	Résultats : Définitions et méthodologies de ciblage de la vulnérabilité et des groupes vulnérables adoptées par les acteurs et application des meilleures pratiques Prise en compte des groupes vulnérables dans le suivi et l'évaluation du DSRP Indicateurs : Nombre de programmes de ciblage mis en place Nombre de programmes qui produisent des données et le ciblage des activités bénéficiaires

Prochaines étapes du plan d'action (suite)

Objectifs clés	2004	2005	2006	INDICATEURS
C. Faciliter l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base en cohérences avec les stratégies sectorielles	Réaliser une étude de faisabilité sur les programmes d'incitation pour l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base Evaluer l'accessibilité des personnes handicapées, aux services de base	Mettre en oeuvre des recommandations de l'étude, en privilégiant les services d'éducation et santé Mettre en en oeuvre des recommandations de l'étude	Concevoir et diffuser des guides pratiques (à préciser)	Résultats : Utilisation des services de base par les groupes vulnérables, y compris présence à l'école primaire, utilisation des services de la santé. Indicateurs : Indice composite mesurant l'accès aux services sociaux de base par les différentes catégories de groupes vulnérables identifiés Taux d'inscription à l'école primaire par les handicapés
D. Garantir un cadre légal équitable et adéquat aux groupes vulnérables	Identifier les lacunes dans le cadre légal national en termes de protection des groupes vulnérables, notamment par rapport aux conventions internationales ratifiées par le Sénégal Préparer une campagne de sensibilisation dans les 11 régions	Proposer les changements dans le cadre légal au Parlement. Initier des programmes pilotes pour fournir de l'assistance légale aux groupes vulnérables Poursuivre campagnes d'information sur les droits des groupes vulnérables dans 11 régions	Continuer l'exécution des programmes pilotes. Action continue Poursuivre les campagnes d'information.	Résultats : Taux d'emploi parmi les handicapés meilleur accès à la justice pour les groupes vulnérables (divorcées et veuves, personnes vivant avec le VIH-SIDA, personnes handicapées, réfugiés et personnes déplacées, enfants en situation difficile, etc.). Citoyens et institutions sont informés du nouveau cadre légal Indicateurs : Diminution du nombre d'enfants travailleurs entre 0-15 ans Nombre de campagnes (total et par région)

Prochaines étapes du plan d'action (fin)

OBJECTIFS	2004	2005	2006	INDICATEURS
E. Renforcer les mécanismes d'évaluation et de suivi de manière une allocation des ressources financières de l'Etat vers les groupes vulnérables. L	Initier la revue des dépenses publiques sur les groupes vulnérables Répertorier et évaluer les meilleurs pratiques concernant les transferts directs de ressources financières	Finaliser la revue des dépenses publiques sur les groupes vulnérables et valider un plan d'action des recommandations Affiner le processus budgétaire pour mieux prendre en compte l'allocation des ressources aux groupes vulnérables. Mettre en œuvre le plan d'action - Elaborer un plan d'action pour renforcer les mécanismes de transfert direct	Identifier les modifications au cadre légal pour permettre le développement de transferts financiers directs Actions continues	Résultats : Part accrue des ressources budgétaires en direction des groupes vulnérables, y compris les fonds PPTE. Revue des dépenses publiques effectuée. Indicateurs : % des ressources PPTE alloué vers le monde rural / les groupes vulnérables Taux de couverture des programmes publics atteignant les groupes vulnérables

Besoins en assistance

- Appui technique au processus de préparation et de mise en œuvre :
 - Restitution des travaux et des résultats du forum de Helsinki
 - Partage d'expériences avec des pays plus avancés en matière de protection sociale
 - Constitution d'une base documentaire et mise à disposition de la documentation en français
 - Mise à disposition d'expertises sur les méthodologies de ciblage, d'analyse et de suivi de la vulnérabilité
 - Appui au fonctionnement du groupe de travail national
- 